

La Propriété industrielle

Paraît chaque mois
Abonnement annuel:
fr.s. 110.—
Fascicule mensuel:
fr.s. 10.—

93^e année - N° 4
Avril 1977

Revue mensuelle de
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Sommaire

RÉUNIONS DE L'OMPI

- I. Symposium mondial de l'OMPI sur l'importance du système des brevets pour les pays en développement 103
- II. Table ronde de l'OMPI sur la coopération pour le développement entre offices de la propriété industrielle (ou des brevets) 104
- III. Réunion régionale sur la propriété industrielle 105
- ICIREPAT
- Comité plénier 106
- Code normalisé pour la représentation des noms d'Etats indépendants et d'autres entités publiant des documents de brevets ainsi que d'organisations internationales s'occupant de propriété industrielle 107

ÉTUDES GÉNÉRALES

- Un nouveau droit des brevets en République fédérale d'Allemagne (U. Hallmann et A. Stein) 112
- La Convention de Stresa sur l'emploi des noms de fromages et le projet de traité de l'OMPI sur la protection des indications géographiques (G. Trotta) 117

CALENDRIER DES RÉUNIONS 130

LOIS ET TRAITÉS DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

- *Note de l'éditeur*
- **Allemagne, République fédérale d'**
 - Loi sur les traités internationaux en matière de brevets (du 21 juin 1976) Texte 2-001
 - Loi sur les brevets (Texte du 2 janvier 1968, tel qu'amendé jusqu'au 3 décembre 1976) Texte 2-002
- **Traités multilatéraux**
 - Conseil d'aide économique mutuelle (CAEM) — Accord sur la reconnaissance mutuelle des certificats d'inventeur et autres titres de protection des inventions Texte 2-002
 - CAEM — Règlement d'exécution de l'Accord sur la reconnaissance mutuelle des certificats d'inventeur et autres titres de protection des inventions Texte 2-003

© OMPI 1977

La reproduction des notes et rapports officiels, des articles ainsi que des traductions de textes législatifs et conventionnels, publiés dans la présente revue, n'est autorisée qu'avec l'accord préalable de l'OMPI.

Réunions de l'OMPI

I

Symposium mondial de l'OMPI sur l'importance du système des brevets pour les pays en développement

(Colombo, février 1977)

Note *

Avec l'aimable collaboration du Gouvernement de Sri Lanka, l'OMPI a organisé à Colombo, du 21 au 24 février 1977, une réunion dénommée « Symposium mondial de l'OMPI sur l'importance du système des brevets pour les pays en développement ».

Quelque 200 personnes ont participé à ce symposium. Une liste partielle des participants (sur laquelle figurent seulement ceux qui étaient officiellement inscrits) suit la présente note. Les participants venaient de 38 pays, dont 15 pays d'Asie (Afghanistan, Bangladesh, Hong-Kong, Inde, Indonésie, Iran, Israël, Japon, Malaisie, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Turquie) et 23 pays d'autres régions (Afrique du Sud, Allemagne (République fédérale d'), Australie, Autriche, Belgique, Cameroun, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Grèce, Hongrie, Italie, Nicaragua, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Union soviétique, Venezuela, Zambie).

Vingt-quatre exposés ont été présentés au symposium. Quatorze l'ont été par des ressortissants de pays d'Asie en développement, s'occupant de près, pour la plupart, de la planification économique dans leurs pays, en particulier dans le domaine des investissements étrangers: deux ministres, dix hauts fonctionnaires, deux hommes d'affaires et un homme politique s'occupant aussi d'affaires. Quatre des intéressés venaient d'Inde, trois de Sri Lanka, deux de Malaisie et deux du Pakistan, un venait du Bangladesh, un autre d'Indonésie et un des Philippines, au total deux femmes et douze hommes.

Dix des 24 exposés ont été présentés par des ressortissants de pays fortement industrialisés: huit employés de sociétés multinationales, un employé d'une chambre de commerce et un représentant d'une association d'inventeurs. Chacun d'eux venait d'un pays différent: Allemagne (République fédérale d'),

Danemark, Etats-Unis d'Amérique, France, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Union soviétique. Tous étaient des hommes.

La liste des 24 conférenciers figure à la fin de la présente note.

Le Dr Arpad Bogesch, Directeur général de l'OMPI, a ouvert le symposium. Il en a assuré la présidence conjointement avec M. M. Sanmuganathan, Secrétaire adjoint du Ministre du commerce de Sri Lanka.

Les exposés ont porté sur des questions concernant le transfert des techniques et le rôle de la propriété industrielle dans ce transfert: dans quelle mesure la protection du brevet ou de la marque dans les pays en développement peut-elle influencer ou favoriser l'« importation » de techniques brevetées et de savoir-faire connexe dans ces pays? Ils ont été suivis d'un débat général au cours duquel les participants ont pu poser des questions aux conférenciers et commenter leurs exposés, après quoi les conférenciers ont répondu.

Ainsi que l'ont dit, dans leurs allocutions de clôture, les porte-parole des participants asiatiques et non asiatiques, respectivement, le sentiment général a été que les exposés et les débats avaient été extrêmement utiles parce qu'ils avaient concrètement fait ressortir le rôle du système des brevets dans le transfert des techniques. Cet aspect pratique des exposés avait été rendu possible principalement par la composition nouvelle du groupe de conférenciers: d'une part, des gens qui exercent une influence profonde dans leurs administrations et sont chargés de la politique nationale en matière d'industrialisation et d'investissements étrangers et, d'autre part, des gens qui exercent une influence profonde dans le secteur privé des affaires et de la gestion et sont chargés de décider s'il faut opérer des transferts de techniques, par voie d'investissements directs ou de licences, et où et dans quelles conditions.

Le texte des exposés, qui ont tous été présentés en anglais, sera publié et mis en vente par l'OMPI vers le milieu de 1977.

Le symposium doit aussi son succès à l'aimable hospitalité du Gouvernement de Sri Lanka, à la gentillesse du peuple cingalais et à la beauté de l'île.

Liste des conférenciers

Hon. T. S. S. bin Abas (*Solicitor General, Malaisie*); Dr G. Albrechtskirchinger (*Director, Federal Association of the Chemical Industry, Allemagne (République fédérale d')*); M. S. M. Al-Husainy (*Member, Planning Commission, Bangla-*

* La présente note a été rédigée par le Bureau international.

desh); Hon. Senator K. Ariffin (*Chairman, Bank Bumiputra Malaysia Berhad; President, ASEAN Chamber of Commerce and Industry, Malaisie*); Dr H. Aspdén (*Director, European Patent Operations, International Business Machines (IBM), Royaume-Uni*); M. Felix Bandaranaike (*Minister of Finance and Justice, Sri Lanka*); M^{lle} L. Bautista (*Assistant Secretary, Department of Industry, Philippines*); M. M. O. Bhatti (*Controller of Patents and Designs, Pakistan*); M. J. Clark (*Director, Patent Department, Monsanto Corporation, Etats-Unis d'Amérique*); M^{me} I. Gambiro (*Legal Counsel, Center for Industrial Research and Development, Indonésie*); Dr G. Gansser (*Deputy Manager, Ciba-Geigy S.A., Suisse*); M. S. P. Godrej (*Chairman, Godrej Companies, Inde*); M. M. Gorodissky (*Head, Patent Department, USSR Chamber of Commerce and Industry, Union soviétique*); M. T. B. Ilangaratne (*Minister of Trade, Sri Lanka*); Dr N. S. Karunatilake (*Director, Economic Research, Central Bank, Sri Lanka*); M. A. A. Khan (*Secretary, Economic Affairs Division, Ministry of Finance, Planning and Development, Pakistan*); M. P. C. Nayak (*Joint Secretary, Ministry of Industry; Secretary, Foreign Investment Board, Inde*); M. T. Norberg (*Marketing Director, Tetra Pak International, Suède*); Dr A. Ramachandran (*Secretary to the Government, Department of Science and Technology, Inde*); M. P. Rouyre (*Directeur de la propriété industrielle et des accords industriels, Creusot-Loire, France*); M. M. Suzuki (*General Manager, Patent Department, Toyota Central Research and Development Laboratories Inc., Japon*); Dr S. Vedaraman (*Controller General of Patents, Designs and Trademarks, Inde*); M. E. J. de Vries (*Legal Counsel, N. V. Philips Gloeilampenfabrieken, Pays-Bas*); M. J. Zachariassen (*Manager, Zac-Consult; International Federation of Inventors' Associations, Danemark*).

Liste des participants *

I. Participants

Hon. T. S. S. bin Abas; N. Abidin (M^{me}); H. A. Akon; G. Albrechtskirchinger; S. M. Al-Husainy; S. Ambalavanar; E. S. Appadurai; Hon. Senator K. Ariffin; E. Armitage; H. Aspdén; R. Baharuddin (M^{me}); F. Bandaranaike; L. Bautista (M^{lle}); F. K. Beier; J. B. van Benthem; T. Bhandhugravi; M. O. Bhatti; D. E. Bond; P. C. Booth; G. Borggård; L. B. Botha; P. Braendli; R. Brunet (M^{me}); F. Burmester; M. J. Callinan; J. B. Clark; B. Consul-Korale; J. Corre; C. M. Dann; L. S. Davar; J. Delorme; T. Dubost; E. Dundar; K. Dundar; J. Eked-Samnik; A. de Elzaburu; S. Fernando (M^{lle}); G. Foldes; S. Fukuda; M. Gabay; I. Gambiro (M^{me}); G. Gansser; D. Garden; T. Gárgyán; G. Gayer; K. Gobuichi; S. P. Godrej; L. Göransson; M. Gorodissky; T. de S. Gunewardene; S. H. Gursahani; Y. Harima; E. Häusser; G. Hayama; M. R. Hirsch; P. Hocks; M. Ikoma; K. Jayasinghe; L. S. Jayawardena; M. S. Johnston; M. L. C. Kambhu; N. S. Karunatilake; A. A. Khan; I. Kidera; S. Kobayashi; L. Körner; Y. Kuroda; E. Ladas (M^{me}); O. Leberl; M. H. Lowry; A. Lyman; Y. Madani; T. J. Marlay; W. Martosewojo (M^{lle}); E. J. Mebius; Y. Moriwaki; C. W. Morle; C. L. Mubanga-Chipoya; M. Nakamura; R. Narayan; P. C. Nayak; R. L. Neupane; S. Norberg; T. Norberg; K. Ogawa; H. Ogura; R. Parichatkul; A. M. Pereira; H. Petit (M^{me}); R. H. S. Phillips; Y. Plasseraud; A. Ramachandran; A. Rahim; N. Ratnajeeva; S. Riccardi; T. W. Roberts; A. G. Rogers; H. Romanus; P. Rouyre; D. E. J. Rua Benito; M. Sanmuganathan; C. S. de Saram; M. Sato; R. van Schoonbeek; I. E. Schwartz; G. Seelanatha; T. Shiroshita; K. V. Skjødt; R. Smither;

V. Srianekratha; E. Steup (M^{me}); Y. Sumida; M. Suzuki; J. M. Swaminathan; S. J. Thacker; E. Tuuli; S. Vedaraman; G. Vianès; F. J. Villarte; E. J. de Vries; R. Walter; D. T. Wendam; D. Weeraratna; J. A. I. Wijeyekoon; I. Wikramanayake; P. Worm; R. Yamamoto; T. Yamato; S. Yoshihara; J. Zachariassen; A. A. Zari; F. Zorzoli.

II. Bureau du Symposium

Co-présidents: A. Bogsch (OMPI); M. Sanmuganathan (Sri Lanka).

III. Agents de liaison de Sri Lanka

M. Sanmuganathan (*Additional Secretary, Ministry of Trade*); J. A. I. Wijeyekoon (*Registrar of Companies*).

IV. OMPI

A. Bogsch (*Directeur général*); S. Alikhan (*Directeur, Division du droit d'auteur*); L. Kadigamar (*Assistant principal, Section des relations extérieures, Division de la coopération pour le développement et des relations extérieures*); I. Pike-Wanigasekara (M^{me}) (*Assistante, Cabinet du Directeur général*); M. Qayoom (*Chef de la Section des conférences et des services communs*).

II

Table ronde de l'OMPI

sur la coopération pour le développement
entre offices de la propriété industrielle
(ou des brevets)

(Colombo, février 1977)

Note *

Profitant de la présence à Colombo (Sri Lanka) des chefs ou d'autres hauts fonctionnaires d'offices nationaux venus pour le Symposium de l'OMPI (voir plus haut), l'OMPI a organisé, toujours à Colombo, les 24 et 25 février 1977, une réunion dénommée « Table ronde sur la coopération pour le développement entre offices de la propriété industrielle (ou des brevets) ».

Cette table ronde a réuni 31 participants, dont 29 fonctionnaires nationaux (de 27 pays différents), un fonctionnaire d'une organisation intergouvernementale et un membre d'un organisme scientifique. La liste des participants suit la présente note.

M. E. Armitage, *Comptroller General of Patents, Designs and Trade Marks* du Royaume-Uni, a été

* La liste contenant les titres et qualités des participants peut être obtenue du Bureau international.

* La présente note a été rédigée par le Bureau international.

élu président. Le Dr A. Bogsch, Directeur général de l'OMPI, a représenté l'Organisation d'accueil.

La plupart des participants étaient les dirigeants d'offices de la propriété industrielle qui, ou bien envoient leurs employés suivre des stages à l'étranger, ou bien reçoivent des stagiaires pour les familiariser avec l'administration des lois de propriété intellectuelle.

Les débats avaient pour objet d'examiner les moyens d'améliorer le programme de formation organisé et coordonné par l'OMPI, à tous les stades: préparation, sélection des stagiaires, programme de formation, mise à profit de la formation reçue, contacts après le stage, etc.

Ces débats se sont déroulés sur la base d'un schéma établi par le Bureau international de l'OMPI et d'un document de travail présenté par M. Armitage. De nombreuses idées nouvelles et intéressantes ont été émises; elles sont consignées dans un compte rendu écrit.

Liste des participants *

I. Participants

Afghanistan: M. Aziz Rahim. **Allemagne (République fédérale d'):** E. Häusser; E. Steup (M^{me}). **Autriche:** O. Leberl. **Bangladesh:** H. A. Akon. **Cameroun:** J. Eked-Samnik. **Canada:** D. Bond. **Danemark:** K. Skjødt. **Espagne:** D. E. J. Rua Benito. **Etats-Unis d'Amérique:** C. M. Dann. **Finlande:** E. Tuuli. **France:** G. Vianès. **Inde:** S. Vedaraman. **Indonésie:** W. Martosewojo (M^{lle}). **Iran:** Y. Madani. **Israël:** M. Gabay. **Japon:** T. Shiroshita; S. Kobayashi. **Malaisie:** N. Abidin. **Népal:** R. L. Neupane. **Pakistan:** M. O. Bhatti. **Pays-Bas:** J. B. van Benthem. **Philippines:** D. Wendam. **Royaume-Uni:** E. Armitage. **Sri Lanka:** A. Wijeyekoon. **Suède:** G. Borggård. **Suisse:** P. Braendli. **Thaïlande:** R. Parichatkul. **Zambie:** C. L. Mubanga-Chipoya. **Institut international des brevets (IIB):** J. Delorme. **Max-Planck-Institut für Ausländisches und Internationales Patent-, Urheber- und Wettbewerbsrecht (Munich):** F. Beier.

II. Bureau

Président: E. Armitage (Royaume-Uni).

III. OMPI

A. Bogsch (*Directeur général*); S. Alikhan (*Directeur, Division du droit d'auteur*); L. Kadirgamar (*Assistant principal, Section des relations extérieures, Division de la coopération pour le développement et des relations extérieures*); I. Pike-Wanigasekara (M^{me}) (*Assistante, Cabinet du Directeur général*); M. Qayoom (*Chef de la Section des conférences et des services communs*).

* La liste contenant les titres et qualités des participants peut être obtenue du Bureau international.

III

Réunion régionale sur la propriété industrielle

(Colombo, février 1977)

Note *

Une réunion régionale sur la propriété industrielle, organisée par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) avec le concours du Gouvernement de Sri Lanka, s'est tenue à Colombo (Sri Lanka) du 16 au 18 février 1977.

Des représentants de neuf pays d'Asie (Afghanistan, Bangladesh, Indonésie, Malaisie, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande) ont participé à cette réunion régionale. La liste des participants suit la présente note.

M. M. Sammuganathan (Sri Lanka) a été élu président, M. M. O. Bhatti (Pakistan) et M^{me} I. Gambiro (Indonésie) vice-présidents.

Les débats se sont déroulés sur la base de plusieurs documents préparés par l'OMPI et traitant des activités de l'OMPI en faveur des pays en développement, des questions touchant aux brevets, aux marques et au rôle de la propriété industrielle dans le transfert des techniques aux pays en développement.

Certaines questions concernant les activités actuelles et futures de l'OMPI en matière de coopération pour le développement ont été examinées, en particulier son programme de formation, l'assistance fournie aux pays en développement et à leurs institutions régionales sous forme de services de propriété industrielle et de droit d'auteur, les lois types et les directives sur les licences de propriété industrielle élaborées à leur intention, et enfin l'accès à l'information divulguée par les documents de brevets. Toutes ces activités ont été enregistrées avec un vif intérêt et l'importance particulière de la formation assurée à des fonctionnaires des pays en développement a été soulignée.

Ont aussi été examinées en détail toutes les questions relatives à la protection du brevet, en particulier ce qui doit faire l'objet de la protection, les raisons de rechercher une protection, les conditions d'octroi de la protection et son contenu, le rôle de l'office des brevets et les renseignements techniques contenus dans les documents de brevets.

Les questions relatives aux marques ont aussi été étudiées en détail, notamment en vue de rechercher les moyens de moderniser les systèmes de marques des pays représentés à la réunion.

Une attention particulière a été accordée au rôle de la propriété industrielle dans le transfert des techniques aux pays en développement. Il a été tenu

* La présente note a été rédigée par le Bureau international,

compte du potentiel d'information du système des brevets, qui permet de recenser les techniques existantes, et de la sécurité juridique que ce système procure dans le transfert des techniques, tant pour le fournisseur que pour l'acquéreur. Il a été souligné qu'il était souhaitable de soumettre les contrats de transfert de techniques à un examen critique afin d'empêcher qu'ils imposent des restrictions abusives aux acquéreurs.

Enfin, les participants ont pris note avec intérêt des moyens que l'OMPI peut mettre en œuvre en faveur de la coopération pour le développement dans le domaine de la propriété industrielle et du transfert des techniques.

Liste des participants *

I. Participants

Afghanistan: M. Aziz Rahim. **Bangladesh:** H. A. Akon. **Indonésie:** I. Gambiro (M^{me}); W. Martosewojo (M^{lle}). **Malaisie:** N. Abidin. **Népal:** R. L. Neupane. **Pakistan:** M. O. Bhatti. **Philippines:** D. T. Wendam. **Sri Lanka:** M. Sanmuganathan; J. A. I. Wijeyekoon; R. Consul-Korale; K. Jayasinghe; N. E. Ratnajeewa. **Thaïlande:** R. Parichatkul.

II. Bureau

Président: M. Sanmuganathan (Sri Lanka). **Vice-présidents:** M. O. Bhatti (Pakistan); I. Gambiro (M^{me}) (Indonésie).

III. OMPI

A. Bogisch (*Directeur général*); L. Baeumer (*Directeur, Division de la propriété industrielle*); S. Alikhan (*Directeur, Division du droit d'auteur*); L. Kadirgamar (*Assistant principal, Section des relations extérieures, Division de la coopération pour le développement et des relations extérieures*); I. Pike-Wanigasekara (M^{me}) (*Assistante, Cabinet du Directeur général*); M. Qayoom (*Chef de la Section des conférences et des services communs*).

* La liste contenant les titres et qualités des participants peut être obtenue du Bureau international.

ICIREPAT

Comité plénier

Dixième session ordinaire
(Genève, 7 au 9 février 1977)

Note *

Le Comité plénier du Comité de l'Union de Paris pour la coopération internationale en matière de méthodes de recherches documentaires entre offices

* La présente note a été établie par le Bureau international.

de brevets (ICIREPAT) a tenu sa dixième session ordinaire à Genève du 7 au 9 février 1977¹. La liste des participants suit la présente note.

Besoins des pays en développement dans le domaine de la documentation et de la recherche documentaire en matière de brevets. Le Comité plénier a décidé d'ajouter le Mexique à la liste des dix pays en développement (Algérie, Egypte, Irak, Kenya, Philippines, Portugal, Turquie, Uruguay, Yougoslavie et Zambie) qui, avec l'OAPI, seront invités à participer comme observateurs aux deux réunions du Comité technique chargé de la normalisation (TCST) en 1977.

Activités passées et présentes de l'ICIREPAT. Le Comité plénier a pris note du rapport général du Bureau international sur les activités de l'ICIREPAT en 1976 ainsi que de rapports sur les activités et suggestions du Comité technique chargé des systèmes de recherche (TCSS) et du Comité technique chargé de la normalisation (TCST).

Le Comité plénier a adopté un « Schéma des principaux stades de décision pendant la réalisation d'un système de recherche » élaboré par le TCSS et a prié le Bureau international de le communiquer pour information aux organes de l'IPC.

Le Comité plénier a adopté des « Principes directeurs relatifs à la disposition ainsi qu'à la présentation de la première page non composée des documents de brevets », ainsi qu'un amendement au « Code normalisé pour l'identification de différents types de documents de brevets » (code SI.8) comprenant la lettre « P » pour les brevets de plantes.

Code de l'ICIREPAT pour les pays. Le Comité plénier a adopté une version modifiée du « Code normalisé pour la représentation des noms d'Etats indépendants et d'autres entités publiant des documents de brevets ainsi que d'organisations internationales s'occupant de propriété industrielle » (code pour les pays); il a prié le Bureau international d'informer tous les Etats membres de l'OMPI et de l'Union de Paris de l'adoption de ce code amendé en leur signalant qu'il entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1978².

Fusion du Comité technique chargé des techniques perfectionnées sur ordinateur (TCCR) avec le TCSS et le TCST. Le Comité plénier a décidé de fusionner le TCCR avec le TCSS et le TCST. Il a accepté provisoirement les nouveaux mandats du TCSS et du TCST proposés par le Bureau international et a décidé de les appliquer jusqu'à ce que la réorganisation des activités techniques de l'OMPI soit décidée.

Election des présidents et vice-présidents du TCSS et du TCST. Le Comité plénier a élu à l'unanimité

¹ Pour la note relative à la neuvième session ordinaire du Comité plénier, voir *La Propriété industrielle*, 1976, p. 255.

² Le texte du code pour les pays fait suite à la présente note.

comme présidents et vice-présidents du TCSS et du TCST:

TCSS: président: M. L. G. Björklund (Office suédois des brevets, Stockholm);
vice-présidents: M. W. Weiss (Office allemand des brevets, Munich);
M. G. Neguliaev (Comité d'Etat du Conseil des Ministres de l'URSS pour les inventions et les découvertes, Moscou);

TCST: président: M. D. Cuvelot (Institut national de la propriété industrielle, Paris);
vice-présidents: M. R. Blumstengel (Office des inventions et des brevets, Berlin);
M. E. Hurd (Office des brevets et des marques des Etats-Unis d'Amérique, Washington).

Programme de l'ICIREPAT pour 1978. Le Comité plénier a procédé à un premier échange de vues sur le projet de programme de l'ICIREPAT pour 1978 et a prié le Bureau international de le soumettre pour observations à tous les pays participants de l'ICIREPAT.

Liste des participants *

I. Etats

Allemagne (République fédérale d'): A. Wittmann. **Danemark:** A. Morsing. **Espagne:** N. Rodríguez Toro. **Etats-Unis d'Amérique:** P. J. Terragno. **France:** D. Cuvelot; M. Verderosa. **Norvège:** A. G. Gerhardsen; E. O. Kjeldsen. **Pays-Bas:** J. Dekker. **République démocratique allemande:** R. Blumstengel. **Royaume-Uni:** D. G. Gay; V. S. Dodd. **Suède:** G. Borggård; L. G. Björklund. **Suisse:** R. Egli. **Union soviétique:** E. Artemiev; G. Neguliaev; S. Egorov.

II. Organisation intergouvernementale

Institut international des brevets (IIB): J. A. H. van Voorthuizen.

III. Observateur

Centre international de documentation de brevets (INPADOC): G. Quarda.

IV. Bureaux des comités techniques

Président du TCSS: D. G. Gay (Royaume-Uni); **Président du TCST:** A. Wittmann (Allemagne, République fédérale d').

V. Bureau

Président: G. Borggård (Suède); **Secrétaire:** H. Konrad (OMPI).

* La liste contenant les titres et qualités des participants peut être obtenue du Bureau international.

VI. OMPI

A. Bogsch (*Directeur général*); F. A. Sviridov (*Vice-directeur général*); P. H. Claus (*Directeur, Division de l'information en matière de brevets*); H. Konrad (*Chef de la Section de l'ICIREPAT et des statistiques, Division de l'information en matière de brevets*); R. Andary (*Assistant technique, Section de l'ICIREPAT et des statistiques*); V. Evgeniev (*Assistant technique, Section de l'ICIREPAT et des statistiques*).

CODE NORMALISÉ POUR LA REPRÉSENTATION
DES NOMS D'ÉTATS INDÉPENDANTS
ET D'AUTRES ENTITÉS PUBLIANT
DES DOCUMENTS DE BREVETS
AINSI QUE D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES
S'OCCUPANT DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

INTRODUCTION

1. A sa première session, tenue les 17 et 18 avril 1969, le Comité technique de coordination (TCC) de l'ICIREPAT avait adopté un « Code à deux lettres applicable aux pays, organisations, etc. ». Ce code uniforme à deux lettres était fondé sur une proposition du Comité permanent III de l'ancien ICIREPAT, figurant dans le document STAC III N° 85.a. Le TCC l'a modifié lors de sa treizième session pour y inclure de nouveaux pays qui n'y figuraient pas (document IC/TCC/XIII/10).

2. A sa neuvième session (septembre 1976), le Comité plénier (PLC) de l'ICIREPAT a décidé d'aligner complètement le code à deux lettres précité sur le code universellement reconnu Alpha-2 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) défini dans la Norme Internationale 3166 intitulée « Codes pour la représentation des noms de pays » et publiée en 1974 par l'ISO.

OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

3. Le présent code normalisé définit des codes alphabétiques à deux lettres pour la représentation des noms d'Etats indépendants, d'autres entités publiant des documents de brevets et d'organisations internationales s'occupant de propriété industrielle.

4. La désignation des entités répertoriées dans le présent code normalisé n'implique aucunement l'expression d'une opinion quelconque concernant le statut juridique d'un pays ou d'un territoire, quel qu'il soit, ou de ses autorités, ou encore concernant la délimitation de ses frontières.

5. Le présent code normalisé est destiné à être utilisé pour toute application nécessitant la désignation d'entités ou d'organisations internationales sous une forme codée.

6. Le code normalisé est reproduit à l'annexe A et divisé en trois sections comme suit:

- i) la section un (1) contient une liste de pays * et entités rangés dans l'ordre alphabétique, avec les codes correspondants;
- ii) la section deux (2) contient une liste de codes rangés dans l'ordre alphabétique, avec les pays * ou entités correspondants;
- iii) la section trois (3) contient une liste d'organisations internationales s'occupant de propriété industrielle.

MISE A JOUR

7. L'ISO a chargé une Autorité de mise à jour de gérer la Norme Internationale ISO 3166. Cette Autorité de mise à jour a les fonctions suivantes:

- « 1. Ajouter et éliminer les entités et attribuer les codes nécessaires en accord avec les règles établies.
- » 2. Conseiller les utilisateurs en ce qui concerne les applications des codes.
- » 3. Mettre à jour et diffuser les listes d'entités, de codes et leurs définitions.
- » 4. Etablir une liste de référence des codes de noms de pays et de leur période d'utilisation.
- » 5. Etablir, au fur et à mesure, après avis d'un comité consultatif, des directives complémentaires pour l'application pratique des principes d'attribution des codes. »

8. L'OMPI a obtenu la qualité d'observateur auprès de l'Autorité de mise à jour et sera donc étroitement associée à ses travaux. Le TCST de l'ICIREPAT prendra les mesures nécessaires à la suite de tout renseignement communiqué par l'Autorité concernant la Norme Internationale ISO 3166.

* Le nom des pays est indiqué sous sa forme abrégée conformément à la liste des noms de pays parue dans le « Bulletin de terminologie N° 285/Rev.1 » publié par le Département des conférences du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, document ST/CS/SER.F/285/Rev.1, y compris les corrigenda 1 à 8.

APPLICATION ET DIRECTIVES

A L'INTENTION DES UTILISATEURS

9. Il conviendrait d'appliquer les codes figurant à l'annexe A de la présente norme sur tous les documents de brevets publiés à partir du 1^{er} janvier 1978 et dans les avis relatifs à ces documents.

10. Tout document de brevet publié avant le 1^{er} janvier 1978 devrait être muni du code de nom de pays approprié, prévu dans la norme ICIREPAT en vigueur jusqu'à cette date.

11. Afin d'aider les utilisateurs des documents de brevets, une liste des Etats indépendants et autres entités publiant des documents de brevets ainsi que des organisations internationales s'occupant de propriété industrielle pour lesquels le code en vigueur jusqu'au 1^{er} janvier 1978 est remplacé par un nouveau code valable à partir du 1^{er} janvier 1978, est reproduite à l'annexe B de la présente norme.

12. Il est admis que le nouveau code ICIREPAT pour les pays ne peut être appliqué rétroactivement aux documents publiés avant le 1^{er} janvier 1978. En ce qui concerne les archives, déchiffrables par machine et autres, disponibles dans un office et pour lesquelles un changement rétroactif serait possible, il appartient à l'office intéressé de prendre la décision d'effectuer ce changement.

13. Toute référence faite, dans un document de brevet publié après le 1^{er} janvier 1978, à un autre document de brevet, comme une demande prioritaire ou une référence citée, devrait, si elle comporte un code de nom de pays de l'ICIREPAT, être effectuée au moyen du code approprié figurant à l'annexe A.

14. Les utilisateurs autres que les membres de l'ICIREPAT peuvent informer le Bureau international de l'OMPI du fait qu'ils utilisent le présent code normalisé afin qu'on puisse les aviser des changements ou décisions à venir.

15. Lorsque des entités ou des codes supplémentaires sont nécessaires, il convient d'adresser une demande indiquant exactement la modification nécessaire au Bureau international de l'OMPI, qui transmettra à l'Autorité de mise à jour de l'ISO.

16. Les combinaisons de lettres AA, XA à XZ et ZZ peuvent être utilisées pour l'usage privé et pour les codes provisoires.

Annexe A

SECTION 1

Afghanistan	AF	Gabon *	GA	Oman	OM
Afrique du Sud	ZA	Gambie	GM	Ouganda	UG
Albanie	AL	Ghana	GH		
Algérie	DZ	Grèce	GR	Pakistan	PK
Allemagne, République fédérale d'	DE	Grenade	GD	Panama	PA
Allemande, République démocratique	DD	Guatemala	GT	Papouasie-Nouvelle-Guinée	PG
Andorre	AD	Guinée	GN	Paraguay	PY
Angola	AO	Guinée-Bissau	GW	Pays-Bas	NL
Antigua	AG	Guinée équatoriale	GQ	Pérou	PE
Arabie Saoudite	SA	Guyane	GY	Philippines	PH
Argentine	AR			Pologne	PL
Australie	AU	Haïti	HT	Portugal	PT
Autriche	AT	Haute-Volta *	HV		
		Honduras	HN	Qatar	QA
		Hong-Kong	HK		
		Hongrie	HU	Rhodésie du Sud	RH
Bahamas	BS			Roumanie	RO
Bahreïn	BH	Inde	IN	Royaume-Uni	GB
Bangladesh	BD	Indonésie	ID	Rwanda	RW
Barbade	BB	Irak	IQ		
Belgique	BE	Iran	IR	Saint-Marin	SM
Belize	BZ	Irlande	IE	Sao Tomé-et-Principe	ST
Bénin * (Dahomey (DY))	BJ	Islande	IS	Samoa	WS
Bermudes	BM	Israël	IL	Sénégal *	SN
Bhoutan	BT	Italie	IT	Seychelles	SC
Biélorussie RSS	BY			Sierra Leone	SL
Birmanie	BU	Jamaïque	JM	Singapour	SG
Bolivie	BO	Japon	JP	Somalie	SO
Botswana	BW	Jordanie	JO	Soudan	SD
Brésil	BR			Sri Lanka	LK
Brunei	BN	Kenya	KE	Suède	SE
Bulgarie	BG	Kampuchea démocratique (Khmers, République)	KH	Suisse	CH
Burundi	BI	Koweït	KW	Surinam	SR
				Swaziland	SZ
Cameroun *, République- Unie du	CM	Lao, République démocratique populaire	LA	Syrienne, République arabe	SY
Canada	CA	Lesotho	LS		
Cap-Vert	CV	Liban	LB	Taiwan, Province de	TW
Centrafricain, Empire *	CF	Libéria	LR	Tanzanie, République-Unie de	TZ
Chili	CL	Libyenne, République arabe	LY	Tchad *	TD
Chine	CN	Liechtenstein	LI	Tchécoslovaquie	CS
Chypre	CY	Luxembourg	LU	Thaïlande	TH
Colombie	CO			Togo *	TG
Comores	KM	Madagascar	MG	Tonga	TO
Congo *	CG	Malaisie	MY	Trinité-et-Tobago	TT
Corée, République de	KR	Malawi	MW	Tunisie	TN
Corée, République populaire démocratique de	KP	Maldives	MV	Turquie	TR
Costa Rica	CR	Mali	ML		
Côte d'Ivoire *	CI	Malte	MT	Ukraine RSS	UA
Cuba	CU	Maroc	MA	Union des Républiques socialistes soviétiques	SU
		Maurice	MU	Uruguay	UY
Danemark	DK	Mauritanie *	MR		
Dominicaine, République	DO	Mexique	MX	Vatican (Saint-Siège)	VA
		Monaco	MC	Vénézuela	VE
Egypte	EG	Mongolie	MN	Viet Nam, République socialiste du	VN
El Salvador	SV	Mozambique	MZ		
Emirats arabes unis	AE			Yémen	YE
Equateur	EC	Namibie	NA	Yémen démocratique	YD
Espagne	ES	Nauru	NR	Yougoslavie	YU
Etats-Unis d'Amérique	US	Népal	NP		
Ethiopie	ET	Nicaragua	NI	Zaire	ZR
		Niger *	NE	Zambie	ZM
Fidji	FJ	Nigéria	NG		
Finlande	FI	Norvège	NO		
France	FR	Nouvelle-Zélande	NZ		

* Membre de l'OAPI (voir la section 3).

SECTION 2

AD	Andorre	GR	Grèce	OM	Oman
AE	Emirats arabes unis	GT	Guatemala	PA	Panama
AF	Afghanistan	GW	Guinée-Bissau	PE	Pérou
AG	Antigua	GY	Guyane	PG	Papouasie-Nouvelle-Guinée
AL	Albanie	HK	Hong-Kong	PH	Philippines
AO	Angola	HN	Honduras	PK	Pakistan
AR	Argentine	HT	Haïti	PL	Pologne
AT	Autriche	HU	Hongrie	PT	Portugal
AU	Australie	HV	Haute-Volta *	PY	Paraguay
BB	Barbade	ID	Indonésie	QA	Qatar
BD	Bangladesh	IE	Irlande	RH	Rhodésie du Sud
BE	Belgique	IL	Israël	RO	Roumanie
BG	Bulgarie	IN	Inde	RW	Rwanda
BH	Bahreïn	IQ	Irak	SA	Arabie Saoudite
BI	Burundi	IR	Iran	SC	Seychelles
BJ	Bénin * (Dahomey)	IS	Islande	SD	Soudan
BM	Bermudes	IT	Italie	SE	Suède
BN	Brunei	JM	Jamaïque	SG	Singapour
BO	Bolivie	JO	Jordanie	SL	Sierra Leone
BR	Brésil	JP	Japon	SM	Saint-Marin
BS	Bahamas	KE	Kenya	SN	Sénégal *
BT	Bhoutan	KH	Kampuchea démocratique (Khmère, République)	SO	Somalie
BU	Birmanie	KM	Comores	SR	Surinam
BW	Botswana	KP	Corée, République populaire démocratique de	ST	Sao Tomé-et-Principe
BY	Biélorussie RSS	KR	Corée, République de	SU	Union des Républiques socialistes soviétiques
BZ	Belize	KW	Koweït	SV	El Salvador
CA	Canada	LA	Lao, République démocratique populaire	SY	Syrienne, République arabe
CF	Centrafricain, Empire *	LB	Liban	SZ	Swaziland
CG	Congo *	LI	Liechtenstein	TD	Tchad *
CH	Suisse	LK	Sri Lanka	TG	Togo *
CI	Côte d'Ivoire *	LR	Libéria	TH	Thaïlande
CL	Chili	LS	Lesotho	TN	Tunisie
CM	Cameroun *, République-Unie du	LU	Luxembourg	TO	Tonga
CN	Chine	LY	Libyenne, République arabe	TR	Turquie
CO	Colombie	MA	Maroc	TT	Trinité-et-Tobago
CR	Costa Rica	MC	Monaco	TW	Taiwan, Province de
CS	Tchécoslovaquie	MG	Madagascar	TZ	Tanzanie, République-Unie de
CU	Cuba	ML	Mali	UA	Ukraine RSS
CV	Cap-Vert	MN	Mongolie	UG	Ouganda
CY	Chypre	MR	Mauritanie *	US	Etats-Unis d'Amérique
DD	Allemande, République démocratique	MT	Malte	UY	Uruguay
DE	Allemagne, République fédérale d'	MU	Maurice	VA	Vatican (Saint-Siège)
DK	Danemark	MV	Maldives	VE	Vénézuëla
DO	Dominicaine, République	MW	Malawi	VN	Viet Nam, République socialiste du
DZ	Algérie	MX	Mexique	WS	Samoa
EC	Equateur	MY	Malaisie	YD	Yémen démocratique
EG	Egypte	MZ	Mozambique	YE	Yémen
ES	Espagne	NA	Namibie	YU	Yougoslavie
ET	Ethiopie	NE	Niger *	ZA	Afrique du Sud
FI	Finlande	NG	Nigéria	ZM	Zambie
FJ	Fidji	NI	Nicaragua	ZR	Zaïre
FR	France	NL	Pays-Bas		
GA	Gabon *	NO	Norvège		
GB	Royaume-Uni	NP	Népal		
GD	Grenade	NR	Nauru		
GH	Ghana	NZ	Nouvelle-Zélande		
GM	Gambie				
GN	Guinée				
GQ	Guinée équatoriale				

* Membre de l'OAPI (voir la section 3).

SECTION 3

ORGANISATIONS INTERNATIONALES S'OCCUPANT DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)	WO
Organisation Européenne des Brevets (OEB)	EP
Institut International des Brevets (IIB)	IB
Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI)	OA

Annexe B

Liste des pays auxquels étaient attribués avant le 1^{er} janvier 1978 d'autres codes que ceux qui figurent à l'annexe A.
1^{er} janvier 1978

Pays	Code applicable avant le 1.1.1978	Nouveau code applicable à partir du 1.1.1978	Pays	Code applicable avant le 1.1.1978	Nouveau code applicable à partir du 1.1.1978
Allemagne, République fédérale d'	DT	DE	Koweït	KU	KW
Allemande, République démocratique	DL	DD			
Albanie	AN	AL	Liechtenstein	FL	LI
Algérie	AG	DZ			
Autriche	OE	AT	Madagascar	MD	MG
			Mali	MJ	ML
Bahreïn	BB	BH	Malte	ML	MT
Bangladesh	BA	BD	Maurice	MS	MU
Barbade	BD	BB	Mauritanie	MT	MR
Bénin	DA	DY	Mongolie	MO	MN
Bhoutan	BH	BT			
Biélorussie RSS	SB	BY	Nicaragua	NA	NI
Botswana	BT	BW	Niger	NI	NE
			Nigéria	WN	NG
Cameroun, République-Unie du	KA	CM			
Centrafricain, Empire	ZR	CF	Oman	MU	OM
Chili	CE	CL			
Chine	RC	CN	Panama	PM	PA
Congo	CF	CG	Papouasie-Nouvelle-Guinée	PP	PG
Corée, République de	KS	KR	Paraguay	PG	PY
Corée, République populaire démocratique de	KN	KP	Pologne	PO	PL
Dominicaine, République	DR	DO	Roumanie	RU	RO
Egypte	ET	EG	Sierra Leone	WL	SL
El Salvador	SL	SV	Sikkim	SK	annulé
Ethiopie	EA	ET	Sri Lanka	CL	LK
			Suède	SW	SE
			Syrienne, République arabe	SR	SY
Finlande	SF	FI			
			Taiwan, Province de	CT	TW
Gambie	GE	GM	Tanzanie, République-Unie de	TA	TZ
Guatemala	GU	GT	Tchad	TS	TD
Guinée	GI	GN	Togo	TO	TG
			Tonga	TI	TO
Haïti	HI	HT	Trinité-et-Tobago	TD	TT
Haute-Volta	UV	HV			
Honduras	HO	HN	Ukraine RSS	UU	UA
Irlande	EI	IE	Vatican (Saint-Siège)	CV	VA
			Viet-Nam, République du Sud	VS	annulé
Japon	JA	JP			
			Yémen démocratique	SY	YD
Kampuchea démocratique (Khmers, République)	CD	KH			
			Zaïre	CB	ZR
			Zambie	ZB	ZM

Études générales

Un nouveau droit des brevets en République fédérale d'Allemagne

U. HALLMANN * et A. STEIN **

* Chef du Département juridique de l'Office allemand des brevets.

** Chef de la Section des brevets du Ministère fédéral de la Justice.

**La Convention de Stresa
sur l'emploi des noms de fromages
et le projet de traité de l'OMPI
sur la protection
des indications géographiques**

G. TROTTA *

* Conseiller de la Cour de cassation, Ministère des affaires étrangères, Rome (Italie).

Calendrier

Réunions de l'OMPI

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'OMPI.
En outre, les dates peuvent faire l'objet de modification.)

1977

- 2 au 6 mai (Genève) — ICIREPAT — Comité technique chargé de la normalisation (TCST)
- 4 au 13 mai (Genève) — Union de Nice — Conférence diplomatique sur la revision de l'Arrangement de Nice concernant la classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques
- 11 au 13 mai (Genève) — Union de Paris — Comité ad hoc de coordination des activités techniques
- 16 au 27 mai (Moscou) — Classification internationale des brevets (IPC) — Groupe de travail IV
- 23 au 27 mai (Rabat) — Coopération pour le développement — Séminaire sur le droit d'auteur à l'intention des pays arabes
Note : Réunion convoquée conjointement avec l'Unesco
- 1^{er} au 3 juin (Genève) — Union de Paris — Groupe consultatif sur le logiciel
- 6 au 17 juin (Paris) — Classification internationale des brevets (IPC) — Groupe de travail I
- 13 au 17 juin (Paris) — Union de Berne — Groupe de travail sur la télévision par câble
Note : Réunion convoquée conjointement avec l'Unesco
- 20 au 24 juin (Genève) — Coopération pour le développement — Groupe de travail sur la loi type pour les pays en voie de développement concernant les inventions et le savoir-faire («know-how»)
- 20 juin au 1^{er} juillet (Washington) — Classification internationale des brevets (IPC) — Groupe de travail II
- 27 juin au 1^{er} juillet (Genève) — Union de Nice — Groupe de travail préparatoire pour la revision de la classification
- 29 juin au 8 juillet (Genève) — Union de Paris — Comité préparatoire intergouvernemental pour la revision de la Convention de Paris
- 21 au 23 septembre (Genève) — ICIREPAT — Comité plénier
- 26 septembre au 4 octobre (Genève) — Comité de coordination de l'OMPI; Comités exécutifs des Unions de Paris et de Berne; Assemblée et Comité des Directeurs de l'Union de Madrid
- 10 au 18 octobre (Genève) — Traité de coopération en matière de brevets (PCT) — Comités intérimaires
- 17 au 28 octobre (Londres) — Classification internationale des brevets (IPC) — Groupe de travail III
- 24 au 28 octobre (Genève) — ICIREPAT — Comité technique chargé des systèmes de recherche documentaire (TCSS)
- 24 octobre au 2 novembre (Genève) — Union de Nice — Groupe de travail temporaire sur la liste alphabétique des produits et des services
- 7 au 11 novembre (Genève) — Coopération pour le développement — Groupe de travail sur la loi type pour les pays en voie de développement concernant les marques
- 7 au 11 novembre (Paris) — ICIREPAT — Comité technique chargé de la normalisation (TCST)
- 14 au 21 novembre (Genève) — Classification internationale des brevets (IPC) — Comité directeur
- 14 au 25 novembre (Genève) — Union de Paris — Comité préparatoire intergouvernemental pour la revision de la Convention de Paris
- 22 au 25 novembre (Genève) — Classification internationale des brevets (IPC) — Comité d'experts
- 28 novembre au 6 décembre (Paris) — Union de Berne — Comité exécutif — Session extraordinaire
- 7 au 9 décembre (Genève) — Convention internationale sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion — Comité intergouvernemental — Session ordinaire (organisée conjointement avec le BIT et l'Unesco)
- 8 et 9 décembre (Genève) — Union de Berne — Groupe de travail sur la rationalisation de la publication des lois et traités dans les domaines du droit d'auteur et des droits voisins

1978

- 15 au 24 février (Paris) — Union de Berne — Comité d'experts gouvernementaux sur la double imposition des redevances de droit d'auteur
Note: Réunion convoquée conjointement avec l'Unesco
- 6 au 10 mars (Genève) — Programme permanent — Groupe de travail sur l'information technique divulguée par la documentation sur les brevets
- 13 au 15 et 17 mars (Genève) — Programme permanent — Comité permanent chargé de la coopération pour le développement en rapport avec la propriété industrielle
- 16, 17 et 20 mars (Genève) — Programme permanent — Comité permanent chargé de la coopération pour le développement en rapport avec le droit d'auteur et les droits voisins
- 26 septembre au 2 octobre (Genève) — Comité de coordination de l'OMPI; Comités exécutifs des Unions de Paris et de Berne

1979

24 septembre au 2 octobre (Genève) — Assemblée générale, Conférence et Comité de coordination de l'OMPI; Assemblées des Unions de Paris, Madrid, La Haye, Nice, Lisbonne, Locarno, IPC et Berne; Conférences de représentants des Unions de Paris, La Haye, Nice et Berne; Comités exécutifs des Unions de Paris et Berne; Comité des Directeurs de l'Union de Madrid; Conseil de l'Union de Lisbonne

Réunions de l'UPOV en 1977

Conseil: 6 au 9 décembre

Comité consultatif: 5 et 9 décembre

Comité directeur technique: 16 au 18 mai; 15 au 17 novembre

Comité d'experts pour la coopération internationale en matière d'examen: 17 mai

Comité d'experts pour l'interprétation et la révision de la Convention: 20 au 23 septembre

Groupe de travail sur les dénominations variétales: dans la période du 20 au 23 septembre

Note: Toutes les réunions indiquées ci-dessus ont lieu à Genève au siège de l'UPOV

Groupe de travail technique sur les plantes fruitières: 10 au 12 mai (Madrid-Espagne)

Groupe de travail technique sur les plantes agricoles: 24 au 26 mai (Hanovre-République fédérale d'Allemagne)

Groupe de travail technique sur les plantes ornementales: 7 au 9 juin (Wageningen-Pays-Bas)

Groupe de travail technique sur les arbres forestiers: 14 au 16 juin (Orléans-France)

Groupe de travail technique sur les plantes potagères: 6 au 8 septembre (Aarslev-Danemark)

Réunions d'autres organisations internationales s'occupant de propriété intellectuelle

1977

1^{er} au 4 mai (Amsterdam) — Union des conseils européens en brevets — Congrès et Assemblée générale

4 au 6 mai (New York) — Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs — Commission juridique et de législation

13 et 14 mai (Munich) — Fédération internationale des associations des inventeurs — Réunion annuelle

16 et 17 mai (Paris) — Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs — Rencontre internationale sur les droits des auteurs des arts plastiques et graphiques

16 au 18 mai (Munich) — Deutsche Gesellschaft für Dokumentation — Symposium international sur la documentation et l'information en matière de brevets (organisé en coopération avec l'OMPI et l'Office allemand des brevets)

23 au 25 mai (Dublin) — Agence spatiale européenne/Union européenne de radiodiffusion — Symposium sur la radiodiffusion directe par satellite

23 au 27 mai (Rio de Janeiro) — Association interaméricaine de propriété industrielle — Congrès

8 et 9 septembre (Anvers) — Association littéraire et artistique internationale — Journées d'études et Comité exécutif

18 au 21 septembre (Edimbourg) — Ligue internationale contre la concurrence déloyale — Journées d'études

25 au 27 octobre (Belgrade) — Association européenne des photographes professionnels (EUROPHOT) — Congrès

28 novembre au 6 décembre (Paris) — Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) — Comité intergouvernemental du droit d'auteur institué par la Convention universelle sur le droit d'auteur (révisée à Paris en 1971)

1978

8 au 12 mai (Strasbourg) — Conseil de l'Europe — Comité juridique pour la radiodiffusion et la télévision

12 au 20 mai (Munich) — Association internationale pour la protection de la propriété industrielle — Congrès

29 mai au 3 juin (Paris) — Association littéraire et artistique internationale — Congrès

1^{er} au 7 octobre (Santiago de Compostela) — Fédération internationale des conseils en propriété industrielle — Congrès

